

Le Petit Serverettois

"Si tu ne sais pas
où tu vas, regarde
d'où tu viens !"

Proverbe Africain

Décembre 2018 ... Année 5, N°10

☞ CÔTÉ MAIRIE ☞

Serverettoises, Serverettois,

Alors que se profile la dernière
année de notre mandat, nous
avons, encore et toujours,
plein de projets, en voie de
réalisation ou à finaliser.

Ces idées portent notamment
autour de notre patrimoine,
comme la restauration du Pont
du Moulin du Bayle ou la réhabi-
litation de l'Eglise Saint Jean...,
pour lesquelles nous comptons
sur le soutien de tous.

Vous pourrez découvrir tout cela
en parcourant ces quelques
pages que nous éditons assidû-
ment, avec autant de plaisir.

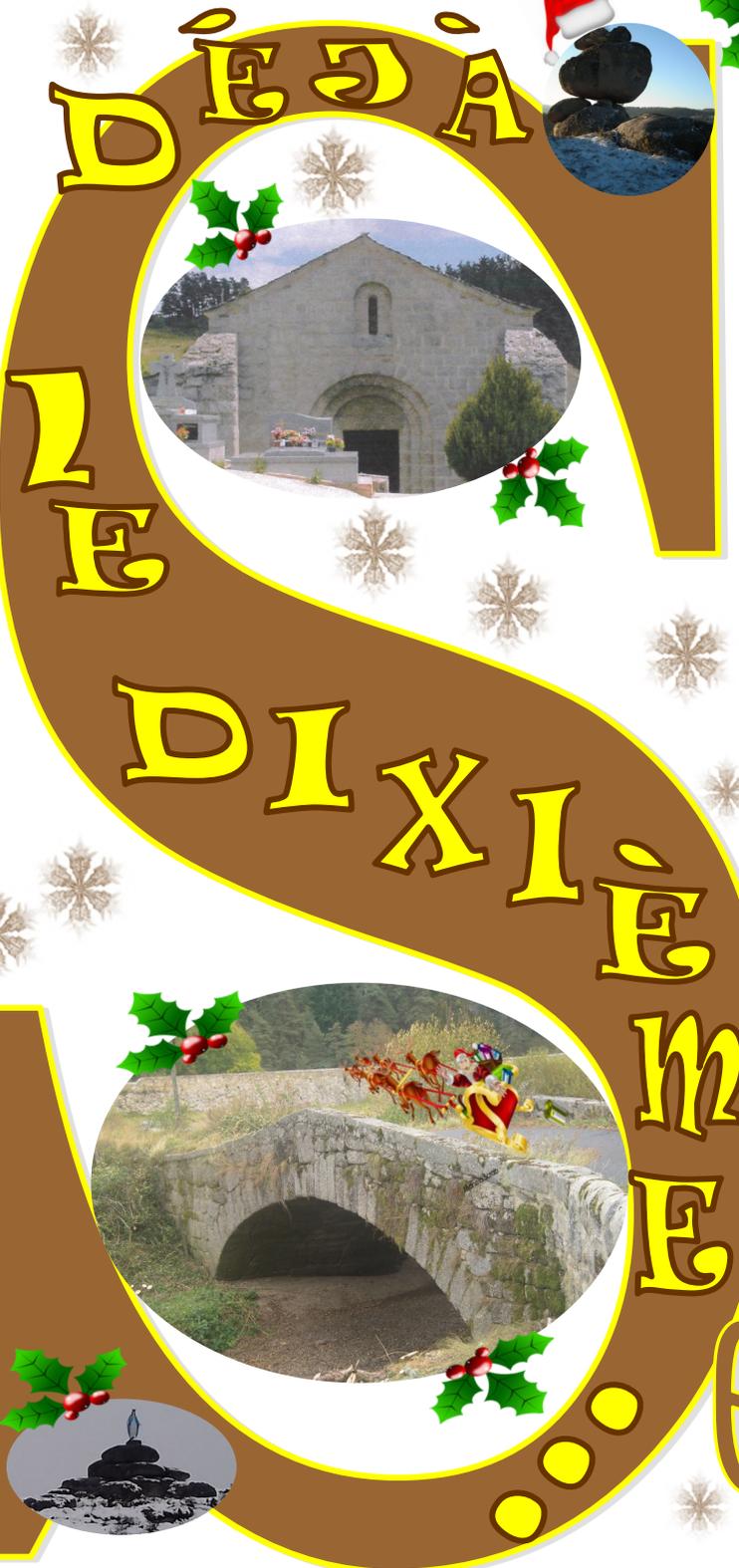
La fin de l'année
approchant à grands pas,
je me permets de vous souhaiter,
avec le Conseil Municipal, de

TRÈS BONNES FÊTES ...

Et à bientôt pour 2019 !

Bon hiver à tous !

Séverine CORNUT



erverette

CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

INFOS

SECRETARIAT DE MAIRIE **MAIRIE 48700 SERVERETTE**

Tel : 04 66 48 30 36

E-mail : mairie.serverette@gmail.com

Horaires d'ouverture au public du
secrétariat de mairie :

MARDI : 14h00-17h

JEUDI : 9h00-12h00



SITE INTERNET : www.serverette.fr



LOTISSEMENT

« LA QUINTAINE »

Nous vous rappelons qu'il
reste 6 lots à vendre
au niveau du lotissement

« La Quintaine »

d'une valeur de 20 €/m². Pour plus de
renseignements, merci de vous
adresser à la mairie (04/66/48/30/36)



AFFOUAGE ET RÉPARTITION DU BOIS

Des Serverettois ont émis le
souhait de récupérer le bois
coupé dans la forêt de la Rouvière et sur la commune. Pour la forêt,
le conseil municipal avait donné son accord pour l'affouage selon le
règlement établi avec l'ONF, avec inscription auprès de la mairie.

Concernant le bois du village (environ 2 stères à pourvoir), les personnes
intéressées doivent faire une offre sous enveloppe avant le 20 décembre 2018.
Pour plus de renseignements s'adresser à la mairie.



ELECTION

Merci de penser pour les personnes intéressées pour voter sur
la commune de Serverette l'an prochain, à vous inscrire sur les
listes électorales d'ici le 31 décembre 2018. Afin de recueillir les
dernières demandes d'inscription, une permanence aura lieu
en mairie de 10h00 à 12h00 le lundi 31 décembre.

Avec le passage au répertoire électoral unique
de nouvelles cartes électorales seront éditées en 2019.

AGENCE POSTALE COMMUNALE.

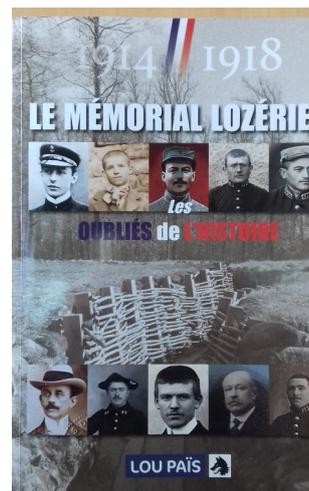
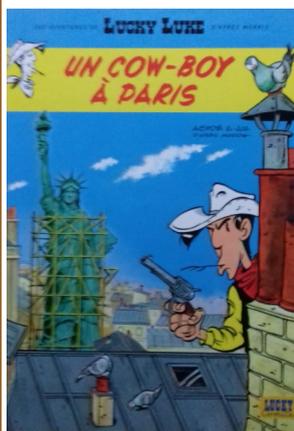
« Il est parfois bon de
revisiter le chemin
parcouru par nos aînés afin de trouver pour nous même, mais
aussi pour nos enfants un chemin qui soit digne d'eux. »

Ceux sont les premiers mots du livre « 14/18,
le mémorial lozérien » édité par Lou Païs.

Cet ouvrage débute par une chronique qui retrace la guerre
au niveau départemental et liste commune par commune tous les
soldats lozériens morts aux combats, ainsi que
les oubliés de l'Histoire.

Vous pouvez emprunter ce volume
à la bibliothèque communale.

Dans un autre registre vous pourrez retrouver
« l'homme qui tire plus vite que son ombre » dans son dernier album.



A partir du 1^{er} décembre 2018 et jusqu'au 1^{er} mars 2019,
l'Agence Postale Communale sera ouverte
les lundis et vendredis de 9h à 12h
et le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

INFOS



RECENSEMENT
de la population

LE RECENSEMENT PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE!
www.le-recensement-et-moi.fr

**LE RECENSEMENT EN LIGNE :
QUE DES AVANTAGES !**

Des gains de temps

- Pas de second passage pour récupérer les questionnaires
- Collecte plus rapide, suivie en temps réel

Une organisation efficace

- Moins de papier à gérer et à contrôler
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses faites par internet
- Travail de l'agent recenseur facilité

Une démarche écologique et économique

- Moins de papier utilisé : un recensement moins coûteux...
- ... et plus respectueux de l'environnement

Des résultats de qualité

- Questionnaire guidé, plus facile à compléter
- Confidentialité respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne à part l'Insee

**LE RECENSEMENT PAR INTERNET
COMMENT ÇA MARCHE ?**

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

Insee & votre commune

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE

Tout commence par la visite à votre domicile d'un agent recenseur recruté par la mairie. L'agent recenseur vous propose de répondre par internet et vous remet vos codes d'accès et votre mot de passe pour vous connecter et vous faire recenser sur

le site « recensement et moi.fr ».

Il ne vous reste plus qu'à vous laisser guider pour remplir le questionnaire en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Les sites qui réclament de l'argent sont des sites frauduleux.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra tous les questionnaires papier à remplir.

Il peut vous y aider.

Ensuite, il convient avec vous d'un rendez-vous pour les récupérer.

Vous pouvez aussi les envoyer directement à votre mairie ou les déposer à l'Agence Postale Communale de Serverette.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

Toutes vos informations sont strictement confidentielles. Le recensement

se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et de Libertés. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter vos informations. Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Vos nom et adresse sont nécessaires uniquement pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Ils ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès à vos informations, en particulier les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

A Serverette, le prochain recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Ce sera Anne Lecrocq notre agent recenseur. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

CIMETIÈRE

Depuis cet été et avec un peu de retard sur le calendrier, notre columbarium et notre jardin du souvenir sont en place dans notre cimetière neuf.

Cet investissement, demandé lors de notre campagne, a eu un coût de 3 380 €.



CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

INFOS

LE PONT DU MOULIN DU BAYLE



En effet Mme Surribas, attachée à ce pont, a pris l'initiative, en accord avec la municipalité, de l'inscrire à cette émission.



Depuis, plusieurs articles sont parus sur les journaux locaux, et la municipalité a donné son accord le 25 octobre pour mettre en place, avec la Fondation du Patrimoine, un mécénat populaire. Cette souscription peut permettre de recueillir la somme nécessaire à l'aboutissement du projet afin de diminuer au maximum la part d'autofinancement de la commune.



Espérant le soutien de tous pour que cette opération fonctionne, et crée un effet boule de neige car elle devrait être bientôt suivie par la réhabilitation de notre Eglise Saint Jean.

Si vous voulez apporter votre appui financier à ce projet, il vous suffit d'établir un chèque du montant désiré à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine-Restauration du Pont du Moulin du Bayle ».

La souscription c'est un choix donné aux contribuables qui peuvent choisir de payer leurs impôts sur le revenu au Trésor Public, ou choisir d'affecter une partie de leurs impôts à un projet local dont ils pourront profiter à leurs convenances.

Ceci est possible puisque les dons fait à la Fondation sont affectés à un projet précis et qu'ils sont déductibles :

** de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite globale de 20% du revenu imposable (Ex : un don de 100 € équivaut à une économie d'impôt de 66 €).*

**de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires (Ex: un don de 500 € équivaut à une économie d'impôt de 300 €).*

**de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% .*

La possibilité d'une économie d'impôt pour le souscripteur.

FONDATION



DU PATRIMOINE

Préserveons aujourd'hui l'avenir

CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

TRAVAUX

LA DEVIATION DE LA TRUYERE



Les travaux de réfection du mur de soutènement sur la RD806 ont été accomplis grâce au Conseil Départemental de Lozère.

Cet ouvrage en maçonnerie présentait des désordres de type disjointoiement, des cavités avaient été creusées sous le mur par le courant de la Truyère. Les travaux menés ont consisté à injecter la base du mur d'un coulis de ciment, à le rejoindre et à reprendre le parapet en le rehaussant pour le mettre aux normes de sécurité.



PENDANT LES TRAVAUX



LE MUR TERMINÉ

Afin d'assécher au maximum la zone des travaux, un chenal a été créé à la Quintaine pour dériver le cours d'eau. Une pêche électrique avait été organisée au préalable afin de respecter les prescriptions de la Police de l'Eau concernant ce projet.

VOIRIE



RUE DU CHÂTEAU ET MONTEE DU FOIRAIL

Encore une fois le travail de Sébastien n'a pas été respecté car au croisement de la RD5 et de la vieille route de Saint Denis, le goudron frais, à peine posé, a été arraché par un véhicule. Ceci au détriment de tous !

Le programme voirie, réfléchi en partenariat avec Lozère Ingénierie et le SDEE, a été bouclé. La rue du Château et la montée vers le foirail, la place du Barry avec la rue de la Fontaine ainsi que la fin de la route communale de la Rouvière ont été refaites. La municipalité a profité de la présence de l'entreprise pour se faire livrer de l'enrobée et ainsi boucher des trous et des nids de poules que l'on voit apparaître de-ci delà au gré des saisons.

RUE DE LA FONTAINE ET PLACE DU BARRY



CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

TRAVAUX



Balayer, faucher, broyer, faire des coupes d'eau, boucher des ornières, nettoyer les cimetières... sont autant de travaux d'entretien exécutés par Sébastien pour préserver la beauté de notre village et conserver nos routes et chemins praticables.

Ce semestre, le volet « eau » de son travail lui aura pris énormément de temps. En effet, nous avons dû rechercher et réparer plusieurs fuites importantes sur les réseaux, entretenir et déboucher du pluvial, des égouts et boîtes siphonides, modifier des branchements en plomb.

Au niveau du captage de la Truyère, une pompe a été installée afin de réguler au mieux le débit du chlore.

LA STATION D'ÉPURATION



La station d'épuration, déjà chronophage, l'a été d'autant plus cet été.

En effet, le premier lit de séchage jusque là non utilisé depuis la mise en service de la station a pu être décapé ce printemps puis replanté de roseaux le premier juin. Il a été depuis alimenté en boues et il est actuellement en phase de mise en service.

LES ROSEAUX

La filtration s'opère normalement et les plants de roseaux ne présentent aucune mortalité. Les autres lits ont été mis au maximum au repos cet été pour commencer le ressuyage des boues. Enfin le curage des boues a pu avoir lieu ce début d'automne. Merci à Jérémie Rocher pour la

CURAGE DES BOUES



réalisation de cette opération et à tous nos partenaires qui nous ont guidé

et soutenu, d'autant plus qu'en parallèle une panne de la deuxième filière de bio disques a compliqué ces interventions. Cette avarie mécanique a appelé à une vigilance particulière en attendant la réparation qui a eu lieu en septembre. Grâce au temps et

aux efforts consacrés, le SATESE précise dans son dernier rapport que « l'exploitation de notre station demeure sérieuse et pertinente. »



CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

ÉVÈNEMENTS

FÊTE À SERVERETTE

LE FEU DE LA ST JEAN



Grâce à toutes les bonnes volontés du collectif associatif de Serverette, la fête reste un temps fort de ce début d'été.

Alors que le samedi 23 juin l'amicale des pompiers accueillait une centaine de personnes autour du feu de la Saint Jean, les parents d'élèves de l'école Sainte Angèle régalaient à leur tour cent cinquante convives avec leur paëlla le dimanche midi.

L'après-midi alliait pétanque pour les plus grands et chasse au trésor et jeux en bois pour les enfants, tous réunis autour de la buvette tenue cette année par notre nouvelle association « Bouge ton Granit ».

LA PAËLLA



LE REPAS



LE DÉFILÉ



Merci à tous pour votre investissement qui permet à la Saint Jean de rester une fête votive conviviale et appréciée.

RENCONTRE SERVERETTOIS / ESTIVANTS



Autre moment partagé et prisé de tous, la traditionnelle soirée Serverettois/estivants s'est déroulée le samedi 4 août.

Après l'apéritif offert par la municipalité et le mot d'accueil

de Madame le Maire, ceux sont plus de 180 repas qui ont été servis par nos épiciers Sabrina et Fabrice.



QUINZE AOÛT

Fidèles à une autre tradition, Serverettois et villégiateurs sont venus en nombre assister à la messe du 15 août célébrée au pied de Notre Dame du Rocher.

LA MESSE À LA VIERGE



Cette journée de l'Assomption se poursuivait par les préparatifs de superbes illuminations,

toujours plus nombreuses en soirée, avec un très beau feu d'artifice commandé par la municipalité et tiré comme chaque année depuis la colline, aux pieds de la Vierge.



CÔTÉ MAIRIE SUITE ...

ÉVÈNEMENTS

SOIRÉE CONTE



Vendredi 19 octobre, grâce aux spectacles délocalisés proposés par le Ciné-Théâtre de Saint Chély d'Apcher, plus de cent trente personnes avaient pris place dans notre salle des fêtes, plongée dans le noir pour l'occasion par Sébastien.



Au programme, « Histoire d'une mouette & du chat qui lui apprend à voler ».

De la joie, des rires,... une étendue d'émotions créées par Charlotte et son accordéon de la Compagnie « La Bouillonnante », autour de ce conte de

Luis Sepulveda qui parle de sujets tels qu'entraide et solidarité, respect de la différence... qui bien qu'universels sont à rappeler pour qu'ils restent d'actualité

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Cette année le 11 novembre revêt une dimension particulière car il commémore le centenaire de la Première Guerre Mondiale, devenue communément la Grande Guerre car tout y fut démesuré : la durée, la brutalité,



les ravages, la souffrance, l'hécatombe, mais aussi le courage. Et le chagrin.

La Lozère, comme bien des départements, a payé un lourd tribut à cette guerre avec 6 641 hommes touchés.

Cérémonie du souvenir pour ne pas oublier, les enfants présents ont déposé une fleur dans une atmosphère émouvante et respectueuse, pendant que Madame le Maire déclamait les noms de nos poilus serverettois, morts sur le champ de bataille, dans les tranchées, afin de leur rendre hommage ensuite par une minute de silence.

Après avoir écouté le discours de Monsieur le Président de la République, les enfants de l'école ont entonné la Marseillaise.

Faire perdurer cette page d'histoire reste un devoir de mémoire essentiel.



CÔTÉ ÉCOLE

RENTRÉE 2018/2019



En ce lundi 3 septembre, les neuf élèves étaient présents pour une rentrée en musique. Cette année, contrairement à l'année dernière, ce n'est pas un nouvel élève qui arrive sur l'école, mais une nouvelle maîtresse : Cécile Neïm.

Les enfants ont eu le plaisir de retrouver leurs aides-maternelles Hassna et Anne.

Merci à l'APEL pour avoir préparé des gâteaux et des boissons pour bien commencer cette nouvelle année.



DÉPART D'ANNE LECROCCQ

Après un an passé à s'occuper des maternelles, Anne Lecrocq, a quitté l'école.

Merci à Anne pour tout ce qu'elle a fait pour et avec les enfants en cette année scolaire. Merci aussi pour le petit goûter de départ, nous nous sommes régalés et nous lui souhaitons bonne route pour la suite.

C'est Camille Lestang qui remplace Anne auprès des enfants.



SEMAINE DU GOÛT 2018

Comme chaque année, les enfants de l'école ont participé à la réalisation du repas, en partenariat avec le Foyer de Vie Sainte-Angèle. Le lundi 8 octobre, nous sommes partis ramasser les derniers légumes du jardin du Foyer : des poireaux, des betteraves et des pommes. Ensuite, nous avons épluché et coupé les fruits et légumes pour le repas.

Mardi matin nous avons coupé les pommes pour faire des tartes. Puis tous ensemble, résidents et enfants, nous avons partagé ce repas préparé par les cuisiniers du Foyer. Nous nous sommes régalés.



CINÉ-THÉÂTRE

Comme l'année dernière, le ciné-théâtre a proposé une pièce de théâtre à Serverette : « Histoire d'une mouette & du chat qui lui apprend à voler » d'après le roman de Luis Sépulvéda.

Jeudi 18 et vendredi 19 octobre, Charlotte Tessier, la comédienne, est venue au Foyer de Vie proposer des ateliers en lien avec la pièce. Des résidents et les enfants de l'école ont tous participé avec enthousiasme aux deux ateliers de découverte théâtre :

-jeux de groupes pour découvrir l'écoute collective, le chœur : comment être à plusieurs sur scène et créer ensemble des ambiances.

- Prendre un passage du roman, une ambiance décrite et la mettre en scène.

Ce fut un moment de partage fort entre tous, qui nous a permis de nous dépasser et d'entrer dans l'univers de la pièce.

Vendredi 19 octobre à 20h30, tout le monde s'est retrouvé pour assister au spectacle à la salle des fêtes.



JARDINAGE

À la veille des vacances de Toussaint, pour embellir la cour de l'école, les enfants ont planté des bulbes et repiqué des pensées.

Nous attendons avec impatience le printemps pour voir les fleurs.

CÔTÉ ASSOCIATIONS ...

ASSOCIATION PATRIMOINE & TRADITIONS

Bonjour amis Serverettois,



Comme vous le savez sûrement déjà,
depuis le 11 Août 2018,
l'association "Patrimoine et Traditions de Serverette"
a élu un nouveau bureau dont voici la composition :
Secrétaire : Christine GAUZY 04.66.48.31.15
Trésorière : Caroline PONTET 06.12.06.77.4
Vice présidente : Lucette CRETIAUX 04.67.41.99.76
Présidente : Odile MARTEL 06.82.30.26.70 OU 06.98.99.87.05

Si la saison 2018 a été une saison minimaliste, 2019 s'annonce riche en activités, communications et manifestations... Mais le programme sera communiqué en début d'année... alors ...encore un peu de patience...

Depuis notre élection, nous avons déjà mis en route: la vente de magnets, de posters des portes et l'adhésif de Serverette créé par notre conseiller "communication" Christian PLANCHON et très bientôt le calendrier 2019. Voilà, vous savez tout... où presque...

Gardons un peu de suspense...

J'espère pouvoir compter sur vous... soit pour rejoindre l'association (vous serez les bienvenus) ou tout simplement, venir sur nos manifestations.

Alors je vous dis à très bientôt ! odile

QI GONG

Les cours de qi-gong,
gestion du stress,
reprentent à la salle polyvalente
de Serverette,
le jeudi de 18 h à 19h45.

C'est l'association ; /sources du vivre'
présidée par Danielle Grébert qui anime les
cours, dans la bonne humeur, la souplesse,
la détente vers le « Mieux-Etre".

La loi des 5 éléments et les 4 saisons
sont intégrées dans notre discipline.

L'été dernier nous avons clôturé nos cours par une séance plein air.



MOUVEMENT DES RETRAITÉS CHRÉTIENS

L'année a repris pour le MCR : Mouvement des retraités Chrétiens. Cinq adhérentes assidues se rencontrent une fois par mois autour du Père Lucien Robert, aumônier diocésain du MCR, pour partager sur un thème d'année. Cette année, la réflexion porte sur « Vivre en famille » un sujet très abordable qui touche tout le monde et qui va amener à s'ouvrir à l'histoire de la famille d'où nous venons, celle que nous avons vu évoluer, ce qu'elle est devenue aujourd'hui, que nous vivons dans nos propres familles, et comment nous situons-nous dans ces bouleversements, le tout éclairé par trois textes évangéliques. Au total six rencontres le mercredi après midi de 14h à 16h, une fois par mois. Renseignements au 04/66/48/33/28 si vous êtes intéressés.



CÔTÉ ASSOCIATIONS ...

CHASSE



C'est parti pour une nouvelle saison de chasse !

Avec une vingtaine de chasseurs à son actif, l'association organise régulièrement des battues en fonction du plan de chasse établi par la fédération lozérienne. Des battues aux cervidés mais également aux sangliers sont effectuées afin de limiter les dégâts occasionnés par leurs passages de plus en plus fréquents.

Lors de deux soirées automnales, un comptage des cerfs bramant s'est déroulé. Spectacle saisissant s'il en est de notre nature, les chasseurs ainsi que leurs accompagnants ont pu s'approcher des zones de brame, avant de partager une collation.

SOPHROLOGIE



RETROUVER LE SOMMEIL
AVEC L'AUTOMNE, ON PEUT AVOIR DU MAL À S'ENDORMIR OU NOTRE SOMMEIL PEUT ÊTRE AGITÉ. CET EXERCICE VA NOUS FACILITER L'ENDORMISSEMENT, AINSI QUE L'ENCHAÎNEMENT DES PHASES DE SOMMEIL AVEC MOINS DE RÉVEIL NOCTURNE.

Nous allons pratiquer cette technique de préférence en position allongée.

Nous allons d'abord porter notre attention au niveau de notre ventre sur notre respiration. Nous allons peut être sentir à l'inspiration notre ventre qui se gonfle et à l'expiration notre ventre qui se dégonfle. Nous allons suivre notre respiration et les mouvements de notre ventre comme une douce mélodie.

Nous continuons notre respiration qui peu à peu est plus fluide, plus calme et régulière. Nous allons adapter notre respiration à notre désir de s'endormir. Nous allons pratiquer une inspiration plus profonde par le nez si possible en visualisant l'endormissement, puis nous allons expirer doucement lentement par la bouche en pensant à un mot qui signifie le calme, la sérénité comme paisible....

Nous allons pratiquer cette respiration quelques minutes.

Nous allons continuer, toujours en nous aidant de notre respiration lente et paisible.

Nous allons essayer de ressentir et de percevoir les sensations agréables du moment où nous nous endormons.

Une respiration calme, le mouvement de notre ventre et l'image de l'endormissement. Nous pouvons répéter cet exercice plusieurs fois si l'endormissement n'a pas lieu avant.

POMPIERS



Samedi 24 novembre, nos sapeurs-pompiers serverettois ont fêté la Sainte Barbe.

Après un office religieux durant lequel le prêtre a béni symboliquement les casques de nos sapeurs en guise de protection, une gerbe a été déposée ensuite au monument aux Morts



en hommage aux pompiers disparus. La population avait répondu présente à l'invitation de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, et tout le monde se rassemblait à la salle des fêtes pour écouter le bilan



annuel des missions de nos pompiers et partager le verre

de l'amitié. L'occasion pour tous de montrer notre soutien à nos volontaires et de les remercier pour leurs actions menées au quotidien.

CÔTÉ SOUVENIRS ...

SERVERETTE ... SOUVIENS TOI

LES 30 ANS DU FOYER DE VIE SAINTE-ANGÈLE

A l'ordre du jour
de ce samedi 29 septembre 2018
au foyer de vie :
repas, spectacle, vente d'objets, danses...
Ce moment de partage et de convivialité
a réuni résidents, famille et amis,
personnels de Sainte Angèle, Serverettois...
à l'occasion des 30 ans du foyer de vie.



L'association Sainte-Angèle qui gère les établissements du même nom est implantée dans le département de la Lozère : à Chirac (sud de Marvejols) et Serverette (petit village de la Margeride).

Si nous remontons à l'origine des établissements Sainte-Angèle, nous devons nous intéresser à la communauté religieuse des ursulines de l'union Romaine. Ceux sont en effet des religieuses qui, suivant l'œuvre de Sainte-Angèle MERICI, ont ouvert des établissements dédiés à l'éducation



11048. Serverette (Lozère), alt. 975 m. — L'Eglise et le Pensionnat Sainte-Angèle

des jeunes filles. Tout d'abord, en 1818, la communauté ouvre un « établissement d'instruction publique pour les jeunes filles » qui devint, en 1920 un « cours ménager », puis un institut médico-pédagogique (en 1957 à Chirac) une maison d'enfant à caractère social (en 1975 à Serverette).

DE 1975 À 1988 : LA MAISON D'ENFANT À CARACTÈRE SOCIAL DE SERVERETTE

La communauté des Ursulines implantée à Serverette ferme « le cours ménager » qui faisait aussi fonction de collège privé pour les jeunes filles et le remplace par une maison d'enfant à caractère social qui accueillera des jeunes filles de toute la France qui rencontrent des difficultés familiales.

COTÉ SOUVENIRS ...

SERVERETTE ... SOUVIENS TOI

DEPUIS 1988 : LE FOYER DE VIE DE SERVERETTE



Quand la maison d'enfant a vu le jour à Serverette, elle répondait à une forte demande d'accueil en internat des enfants en difficulté. L'évolution de la considération de l'enfant et de son droit à rester près de ses parents, et le développement de l'action éducative en milieu ouvert a eu pour conséquence une baisse notable de la demande d'accueil en MECS. Parallèlement, la demande d'accueil d'adultes handicapés mentaux qui ne pouvaient pas ou plus travailler n'a cessé de croître. Ainsi, la MECS est devenu un foyer de vie pour adultes. D'une capacité de vingt-six places au départ, le foyer de Serverette va s'agrandir en 2001 avec

la construction d'un nouveau bâtiment de seize places.

L'accueil devient alors mixte avec la création d'un groupe de huit hommes.

A ce jour, la mixité est présente sur tous les groupes de vie.



DEPUIS 2001 : LES RELIGIEUSES

NE DIRIGENT PLUS LES ÉTABLISSEMENTS SAINTE-ANGÈLE

Jusqu'à en effet, la direction des établissements était assurée par une religieuse. Le premier Directeur laïque embauché en 2001 est toujours en poste.

2006 : LA COMMUNAUTÉ DES URSULINES QUITTE SERVERETTE

Les religieuses sont de moins en moins nombreuses et leur moyenne d'âge de plus en plus élevée. La communauté des Ursulines décide de regrouper toutes ses religieuses à Chirac. Seule l'une d'entre elles, salariée de l'association sur un poste de chef de service jusqu'en juillet 2015, conserve un appartement à Serverette.

Les locaux qui étaient occupés par la communauté sont rachetés par l'association en 2006 et rénovés afin d'ouvrir un groupe de vie dédié aux résidents les plus autonomes dans la gestion de la vie quotidienne (« retraités » des ESAT).

2015 : MÉDICALISATION DE 16 PLACES DU FOYER DE VIE



La population du foyer vieillit et a des besoins croissants en termes d'accompagnement aux principaux actes de la vie quotidienne et de suivi médical. L'association réduit l'activité de la Maison d'Accueil Spécialisé et propose au conseil départemental et aux ARS de médicaliser seize places du foyer de Serverette pour répondre aux besoins spécifiques de la population vieillissante. Le Bâtiment ouvert en 2001 accueille donc seize résidents en foyer d'accueil médicalisé depuis le 1^{er} janvier 2015.

Son histoire lie le foyer à l'école du village (école privée « Sainte-Angèle » sous tutelle du diocèse et sous contrat de l'éducation nationale): les enfants et les résidents se côtoient tous les jours car ils prennent le repas de midi au réfectoire du foyer. Enfants et résidents partagent aussi les temps forts de l'année (Noël, fête de la Sainte-Angèle, semaine du goût, Téléthon, Pâques etc...).



Mairie de SERVERETTE

Responsable de publication
et de rédaction:

La commission communication

Equipe de rédaction :

Séverine Cornut

Roselyne Vidal

Guillaume Poulalion

Aurélien Baffie

Serverettois et

Elèves de l'école de Serverette

Informations pratiques :

Docteur CAPARELLI:

04 66 48 30 32

Jacqueline DUMAS

Joris DELHOUSTAL

IDE à domicile :

04 66 48 31 80

TAXI NEGRON

06.80.73.77.71

Service de garde Médecin:

0 810 604 608

Urgences : 15

Sapeurs pompiers :

18 ou 112

Gendarmerie : 17

Astuces de grand-mère



ASTUCE POUR LES FÊTES :

Rafraîchir rapidement du champagne

Pour que votre bouteille de champagne se rafraîchisse plus rapidement, ajouter une poignée de gros sel aux glaçons qui figurent dans le seau à champagne. Le sel accélère les échanges entre l'eau fraîche du seau et le contenu de la bouteille.

A savoir, les noms des divers formats de bouteilles de champagne

Il faut savoir que le nom des divers formats de champagne rend hommage aux grands rois. Les champenois ont décliné divers format allant jusqu'au gigantisme. La plupart s'inspirent des noms des personnages bibliques.

Les connaissez-vous ?

- _ La CHAMPENOISE ou bouteille standard (75 cl)
 - _ Le MAGNUM : 2 bouteilles (1.5 l)
 - _ Le JEROBOAM : 4 bouteilles (3 l) - Premier roi d'Israël, il a régné de 931 à 910 av J.C.
 - _ Le REHOBOAM : 6 bouteilles - Vient de Roboam, fils du roi Salomon
 - _ Le MATHUSALEM : 8 bouteilles (6 l) - Grand-père de Noé, le plus vieux de la Bible
 - _ Le SALMANAZAR : 12 bouteilles (9 l) - Roi d'Assyrie, il a fait déporter les tribus d'Israël en 722 av J.C.
 - _ Le BALTHAZAR : 16 bouteilles (12 l) - Dernier roi de Babylone, il a été assassiné pour avoir profanés des vases sacrés du temple de Jérusalem
 - _ Le NABUCHODONOSOR : 20 bouteilles (15 l) - Roi de Babylone, il a fait bâtir les jardins suspendus
 - _ Le SALOMON : 24 bouteilles (18 l) - Roi d'Israël, dont la sagesse reste légendaire
 - _ Le SOUVERAIN : 35 bouteilles (26.25 l)
 - _ Le PRIMAT : 36 bouteilles (27 l)
 - _ Le MELCHISEDECH : 40 bouteilles (30 l)
- Roi de Salem ou roi de paix
À consommer avec modération !



LA RECETTE

LA FOUGASSE DE CHRISTELLE

- 4 oeufs
- 500g de sucre
- 250g de beurre
- 1 verre de lait (grand verre à orangeade)
- 1 cube de levure de boulanger
- 1/3 de verre de fleur d'oranger (grand verre à orangeade)
- 1/3 de verre d'huile (grand verre à orangeade)
- 20 gouttes de jus de citron
- 1 pincée de sel
- 1 kg 200 de farine



Recette pour deux
fougasses

Faire fondre le beurre dans le lait dans une casserole. Faire le levain dans un bol : émietter le cube de levure dans 3/4 de verre d'eau et ajouter 3 cuillères à soupe de farine. Dans un saladier, casser les oeufs. Ajouter le sucre, l'huile, le sel, la fleur d'oranger et le citron et battre le tout. Ajouter le beurre fondu et bien mélanger. Ajouter la moitié de la farine, ajouter le levain entre temps, ajouter la deuxième moitié de la farine. Bien mélanger de façon à obtenir une pâte bien souple. Couvrir avec un torchon humide et laisser reposer une nuit. (Séparer la pâte dans deux récipients au préalable). Mettre la pâte dans un moule avec du papier cuisson avec au centre une verre contenant de l'eau et laisser reposer à nouveau une heure. Préchauffer le four à 200°C. Mettre au four (en laissant le verre d'eau au centre de la pâte pendant la cuisson) et laisser cuire pendant 1h à 170°C. ~ !!!